

Le sort d'enfants ukrainiens émeut le jury

Un lieu chargé d'histoire comme le hall du Mémorial de Caen, rempli par 800 spectateurs, a de quoi impressionner l'orateur le plus chevronné. Pas Camille Cozette, 17 ans, élève de terminale sur l'île de La Réunion.

Vendredi, elle a plaidé, avec conviction, la cause des « **20 000 enfants ukrainiens enlevés à leurs parents pour être endoctrinés dans des camps russes de rééducation patriotique** ». La jeune femme a su émouvoir le jury, présidé par l'avocate Juliette Méadel, ancienne secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes.

D'un ton maîtrisé, sans excès dans la voix, Camille Cozette s'est livrée à un réquisitoire implacable contre des méthodes visant à « **éteindre une génération, nier une culture, aliéner un peuple** ».

Des États-Unis aux Pays-Bas

Au-delà du choix du thème, en rapport avec les droits de l'Homme, le concours du Mémorial récompense l'éloquence. Celle de la jeune Réunionnaise en a bluffé plus d'un, d'autant que l'exercice est une première pour elle.

Après une année d'études, l'an dernier, aux États-Unis, elle poursuivra, l'an prochain, par un enseignement en droit et en sciences politiques aux Pays-Bas. Un parcours qui pourrait lui ouvrir les portes de la justice internationale, où la jeune femme se verrait bien faire carrière.

« Le viol comme arme de guerre »

À la deuxième place, la Guadeloupéenne Noélyn Cairo, également primée par un jury de 1 400 lycéens, a marqué les esprits en dénonçant « **le viol comme arme de guerre, érigé en crime contre l'humanité** » dans la région du Kivu en République démocratique du Congo.

Ce thème des violences faites aux femmes revient dans plusieurs plaidoiries de cette édition 2024. Jeanne Taudon-Vallier, lycéenne de Pithiviers (Loiret), complète le podium avec une charge très politique contre les mesures « **migranticides** » qui, en France, ignorent trop, selon elle, le sort tragique des femmes migrantes, « **ces grandes oubliées, abusées dans des squats** », après avoir pour certaines connu « **le viol et l'excision dans leur pays** ».

Benoit LE BRETON.



Camille Cozette est la grande lauréate du 27e concours de plaidoiries des lycéens. Martin Roche, Ouest-France